



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 février 2010
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 14 de la résolution 1876 (2009) du Conseil de sécurité, par lequel celui-ci m'a prié de le tenir informé tous les quatre mois de la mise en place du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et de la mise en œuvre de la résolution. Il fait le point de l'évolution de la situation depuis mon rapport précédent (S/2009/552), en date du 22 octobre 2009, jusqu'au 15 février 2010 et met principalement l'accent sur les efforts de normalisation du fonctionnement des institutions de l'État ainsi que sur les préparatifs de la conférence nationale destinée à promouvoir la réconciliation dans le pays.

II. Évolution de la situation politique

2. La période considérée a été relativement calme, les institutions de l'État s'efforçant de mettre en œuvre le programme du Gouvernement. Le Président de la Guinée-Bissau, Malam Bacai Sanha, a pris, le 28 octobre 2009, deux décrets modifiant la structure du Gouvernement, désormais composé de 18 ministres, contre 21 précédemment; le nouveau Gouvernement, qui compte cinq femmes, a prêté serment le 29 octobre 2009.

3. À l'occasion du discours qu'il a prononcé le 3 novembre 2009 à l'ouverture de la session parlementaire de 2009-2010, le Président Sanha a lancé un appel pour l'adoption d'un pacte de stabilité nationale et la révision de la Constitution. Il a également appelé de ses vœux une réforme générale de l'État et de ses institutions, allant au-delà des réformes en cours dans les secteurs de l'administration et de la sécurité, et souhaité la création d'un conseil des chefs traditionnels.

4. Le 3 novembre, le Président Sanha a nommé Amine Saad Procureur général de Guinée-Bissau, en remplacement de Luís Manuel Cabral. En décembre 2009, le nouveau Procureur général a ouvert une enquête pour corruption, octroi illégal de licences de pêche et malversation financière présumés à l'encontre de hauts fonctionnaires du Ministère des pêches. Plusieurs hauts fonctionnaires, y compris



l'ancien Ministre des pêches, ont été interrogés, et le 15 février 2010 l'ancien Ministre des pêches a été relevé de ses nouvelles fonctions de ministre de l'agriculture.

5. Le 14 janvier 2010, le Conseil des ministres a examiné le rapport d'audit sur l'administration des douanes, d'où plus de 1 milliard de francs CFA (environ 2,2 millions de dollars) auraient disparu sans laisser de trace. Il a recommandé que le Ministre des finances valide le rapport d'audit et, si nécessaire, transmette l'affaire au Parquet général. Il a également demandé à l'Inspection des Ministères des finances et du commerce d'unir leurs forces et de lutter ensemble contre la fraude, y compris fiscale.

6. Dans son discours à la nation à l'occasion du Nouvel An, le Président Sanha a lancé un appel en faveur du changement et de l'abandon des cultures négatives de machisme et de méfiance et pour une culture de paix, de savoir, de travail et de développement. Il a insisté sur la nécessité de rétablir la confiance entre les institutions d'État, conformément à la Constitution et dans le strict respect du principe de séparation des pouvoirs, tout en préservant l'interdépendance et la solidarité. Il a félicité le Gouvernement de ses efforts de lutte contre la corruption, le trafic de drogue et la criminalité organisée et a énuméré les signes de progrès réalisés concernant le secteur de la sécurité, l'administration publique et la réforme budgétaire.

7. Pour sa part, l'Assemblée nationale a examiné, le 23 novembre, un rapport qui aurait été préparé et rendu public par la Division de l'information militaire et de la sécurité de l'état-major général des armées, selon lequel certains parlementaires membres du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) au pouvoir avaient présenté un risque pour la stabilité intérieure, et qui mettait en garde contre le risque de voir les divergences au sein du PAIGC empoisonner les relations entre le Premier Ministre Carlos Gomes Júnior et le Président Sanha. Des parlementaires ont manifesté leurs préoccupations au sujet du rôle joué par les renseignements militaires en politique, et le Procureur général a lancé un appel au calme à ceux qui avaient été cités dans le rapport. Le 30 novembre, il a convoqué le Directeur de l'Information militaire, qui faisait alors également fonction de directeur adjoint par intérim des Services d'information publics du Ministère de l'intérieur, au sujet de ce rapport.

8. Avant la convocation en session extraordinaire de l'Assemblée nationale afin d'examiner le projet de budget de l'État pour 2010, le Gouvernement, le Comité central du PAIGC et les parlementaires membres du PAIGC se sont réunis pour examiner leurs divergences et harmoniser leurs positions. Le 7 décembre, l'Assemblée nationale a approuvé par 61 voix et 21 abstentions – celles des parlementaires membres du Parti du renouveau social (PRS) de l'ex-Président Mohamed Yalá – le budget de l'État pour 2010.

9. L'Assemblée nationale a poursuivi ses efforts en vue de l'organisation d'une conférence nationale sur le thème « Vers la consolidation de la paix et du développement ». En réponse aux préoccupations exprimées par ceux qui souhaitaient ouvrir cette conférence nationale le plus largement possible, le Comité technique mis en place pour préparer la conférence a été élargi à des membres représentant des organisations de la société civile. Il s'est réuni du 15 au 17 janvier 2010 afin d'harmoniser les initiatives de l'Assemblée nationale et de la société civile. À la demande du Président de l'Assemblée nationale, deux représentants du

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du BINUGBIS siègent au Comité technique auquel ils fournissent un appui, selon qu'il convient. En outre, le Département des affaires politiques du Secrétariat est sur le point de détacher auprès du BINUGBIS un consultant spécialisé en matière de dialogue et de réconciliation afin de fournir des connaissances spécialisées pour les préparatifs techniques de la conférence nationale et, plus généralement, l'ensemble du processus de dialogue.

10. Dans le cadre des activités menées pour donner suite à la Déclaration faisant de 2009 l'Année internationale de la réconciliation, le BINUGBIS a financé cinq manifestations culturelles qui se sont déroulées du 29 novembre au 12 décembre à Mansôa, Canchungo, Buba et Bafatá, ainsi que dans la capitale, Bissau, et qui étaient consacrées au respect et à la tolérance de la diversité et à la réconciliation.

11. Le programme de dialogue participatif « Voz di Paz » (Voix pour la paix) a achevé le processus de validation des résultats des consultations menées pendant 10 mois au niveau local en 2008 dans différentes parties du pays et a organisé, avec les forces armées, une série d'activités en rapport avec cette validation. Les résultats des consultations ont également été examinés lors de la conférence organisée en novembre 2009 avec la diaspora de Guinée-Bissau à Lisbonne. Une fois les principales causes du conflit en Guinée-Bissau recensées, une nouvelle phase consacrée à une étude détaillée de ces causes sera engagée.

12. Dans le cadre du projet de renforcement des capacités nationales pour le dialogue et la prise de décision collective en Guinée-Bissau, le PNUD a organisé à l'intention de 19 journalistes un atelier consacré à la déontologie et au reportage dans les environnements sensibles. Il a également appuyé la création d'une Plate-forme nationale des jeunes pour le dialogue interethnique et a tenu un atelier sur la planification stratégique du 24 au 27 novembre, afin de permettre à la Plate-forme de préparer son plan d'action pour 2010.

III. Aspects militaires

13. Le 28 décembre 2009 Bubo Na Tchuto est rentré clandestinement en Guinée-Bissau depuis la Gambie, où il vivait en exil à la suite d'accusations de participation à la tentative de coup d'État d'août 2008. Le même jour, l'ancien chef d'état-major de la marine est entré, sans y avoir été invité, dans le bâtiment de l'ONU et a demandé protection. Il a déclaré qu'il craignait pour sa vie et voulait porter l'affaire devant les tribunaux afin de blanchir son nom des accusations de tentative de coup d'État. Contacté par l'ONU, le Gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas les moyens de juger le contre-amiral Bubo Na Tchuto, et qu'il préférerait le voir retourner en Gambie. Pour le Gouvernement, la présence du contre-amiral dans le pays risquait de gêner les efforts visant à maintenir la paix et la stabilité dans le pays.

14. Mon Représentant spécial a par la suite facilité les consultations entre les autorités et le contre-amiral Bubo Na Tchuto, en vue de parvenir à un accord sur son départ volontaire et pacifique des locaux de l'ONU. Le 8 janvier 2010, un accord a été signé entre l'ONU et les autorités, en vertu duquel les deux parties reconnaissent les obligations qui leur incombent en vertu du droit international : respect de la souveraineté de la Guinée-Bissau, reconnaissance de la responsabilité du Gouvernement s'agissant de promouvoir l'état de droit et le respect des procédures juridiques, et protection des libertés fondamentales et des droits de

l'homme. Les consultations entre la délégation gouvernementale et le contre-amiral Bubo Na Tchuto se poursuivent, facilitées par mon Représentant spécial.

15. Le chef d'état-major des armées, Zamora Induta, et son adjoint, António N'djai, ont prêté serment le 27 octobre 2009. Ils ont été promus de commandant à vice-amiral et de colonel à général de divisions, respectivement, grades correspondant à leurs nouvelles fonctions. Lors de la cérémonie de prestation de serment, le Président Sanha a insisté sur le fait que les chefs militaires devaient poursuivre le processus de constitution d'une armée moderne et disciplinée, fidèle à ses idéaux républicains et soumise à l'autorité civile.

16. S'agissant des questions de sécurité régionale, une délégation de la Guinée-Bissau et une délégation du Sénégal se sont rencontrées à Bissau le 23 octobre afin de discuter des questions frontalières. La tenue de la réunion a été décidée à la suite de nouveaux combats en Casamance et de rapports faisant état du déplacement de bornes le long de la ligne de démarcation entre les deux pays. Les deux pays ont convenu de réactiver la commission mixte de coopération et, notamment, de créer une commission mixte chargée de relever le tracé de la ligne de démarcation et de veiller à ce que les bornes soient bien en place. Une réunion de la commission mixte, prévue le 7 janvier 2010, a été reportée à une date qui n'a pas encore été fixée.

17. Le 25 novembre, le Ministre de la défense a lancé à Bairro Militar, le plus grand quartier de Bissau, un projet pilote de collecte et de destruction d'armes légères. Ce projet, d'un coût de 60 000 dollars, est géré par la Commission nationale contre la prolifération des armes légères, et financé par le Département des affaires économiques et sociales et par le Bureau pour les affaires de désarmement du Secrétariat, ainsi que par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le cadre de son programme de lutte contre les armes légères. De plus, le BINUGBIS a financé un atelier de formation de deux jours, tenu les 19 et 20 novembre 2009, à l'intention de 50 jeunes du quartier de Bairro Militar qui participaient à une campagne de sensibilisation au projet pilote. Le projet pilote en cours, le premier de ce type en zone urbaine, a recueilli le soutien des principaux dirigeants communautaires.

IV. Réforme du secteur de la sécurité

18. Au cours de la période considérée, les mécanismes de coordination concernant la réforme du secteur de la sécurité ont été améliorés et, en décembre 2009, le Conseil des ministres a approuvé divers textes clefs préparés avec l'aide de la mission de l'Union européenne pour la réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau, notamment un projet de loi et un décret relatif à la caisse des pensions du personnel du secteur de la défense. Parallèlement, les Ministères de l'intérieur et de la défense sont parvenus à un compromis concernant la création d'une nouvelle entité, forte de 1 700 hommes, à statut militaire mais exerçant des fonctions de police, la « Guarda Nacional ». Le Président de l'Assemblée nationale a indiqué à mon Représentant spécial qu'ils seront examinés au cours du premier trimestre de 2010. Un projet de fonds de pension pour le personnel du secteur de la défense a été approuvé par le Gouvernement le 6 novembre 2009, qui a publié un décret sur cette question le 19 décembre. Les parties prenantes nationales ont engagé des consultations techniques en vue de la constitution d'un fonds distinct pour le personnel du secteur de la sécurité.

19. Lors d'une réunion tenue le 27 novembre, le Comité directeur national du programme de réforme du secteur de la sécurité a décidé de revoir les structures du secteur. Le Comité interministériel et le Comité directeur ont été conservés, mais le Comité technique de coordination a été officiellement supprimé et ses fonctions ont été reprises par un secrétariat permanent simplifié qui fournira un appui technique, organisationnel et administratif au Comité directeur. En vue de la conférence des donateurs qui se tiendra plus tard cette année, un consultant du PNUD fournit un appui technique au secrétariat du Comité directeur pour l'identification des principales catégories de projet. La section compétente du BINUGBIS compte deux postes dont les titulaires sont chargés d'aider le Gouvernement et le secrétariat permanent à planifier, évaluer, examiner et mettre en œuvre un programme global. Par ailleurs, la Section de la réforme du secteur de la sécurité du Département des opérations de maintien de la paix aidera le BINUGBIS à préparer un plan de travail stratégique afin d'aider les partenaires nationaux à gérer le secteur.

20. Les partenaires internationaux de la Guinée-Bissau pour la réforme du secteur de la sécurité se sont réunis le 22 octobre au siège du BINUGBIS afin d'examiner comment mieux coordonner leur soutien technique et financier. Ils ont convenu que le BINUGBIS mettrait à jour et développerait, en collaboration avec la mission de l'Union Européenne et les partenaires bilatéraux, la matrice représentative du soutien international à la réforme du secteur de la sécurité. Cette matrice est un outil de coordination utile, qui fournit des informations sur l'appui technique et financier et permet aux partenaires d'identifier les insuffisances en la matière.

21. Le 9 novembre, mon Représentant a participé à Bruxelles à une réunion informelle organisée par l'Union européenne à laquelle étaient présents des représentants du secrétariat du Conseil de l'Union européenne, de la Commission européenne, de l'Union africaine et de l'ONU. Les participants se sont mis d'accord sur les problèmes à résoudre et les modalités de coopération avec les partenaires internationaux ainsi que sur les mécanismes de coordination entre l'Union européenne, l'Union africaine et l'ONU dans le cadre de la résolution 1876 (2009) du Conseil. Cette réunion a été suivie à Bissau le 17 novembre d'une réunion de coordination entre l'ONU, l'Union européenne et la CEDEAO, lors de laquelle les participants ont convenu d'adopter une approche commune, en consultation avec les autorités nationales, pour une meilleure coordination.

22. Une délégation du Conseil européen et de la Commission européenne s'est rendue en Guinée-Bissau du 30 novembre au 4 décembre 2009 afin de préparer l'analyse stratégique sur laquelle s'appuiera le futur cadre de coopération de l'Union européenne, pour la réforme du secteur de la sécurité. Début décembre, mon Représentant spécial a rencontré à Bissau les membres de la mission d'examen stratégique Union européenne/ONU. Les discussions ont porté notamment sur les aspects généraux et techniques des futurs cadres de coopération et de coordination, y compris les divers scénarios concernant la complémentarité des efforts des deux organisations après le 31 mai 2010, date à laquelle le mandat de la mission de l'Union européenne prend fin.

23. La mission portugaise de coopération technique a organisé, en octobre 2009, une formation de base pour 60 membres de la police chargée de l'ordre public et 160 membres de la police judiciaire. De plus, 20 membres de la police judiciaire ont été envoyés au Brésil en novembre pour compléter leur formation et 40 ont participé à un atelier sur les enquêtes à hauts risques organisé en décembre par le

Gouvernement français. Le 27 octobre, le BINUGBIS a organisé à l'intention de 18 policiers de la région de Tombali un atelier de formation aux droits de l'homme, au code de conduite et à l'utilisation de la force. Quinze autres policiers ont participé les 17 et 18 décembre 2009 à un séminaire sur la protection des femmes et des enfants organisé par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), avec l'appui technique du groupe de police du BINUGBIS.

V. Trafic de drogue et crime organisé

24. Bien qu'aucune saisie importante de drogue n'ait été signalée en Guinée-Bissau au cours de la période considérée, des rapports non confirmés continuent de donner à penser que le trafic de drogue se poursuit, aussi bien par avion que par bateau via les îles de l'archipel de Bijagós, qui ne disposent à l'heure actuelle ni de moyens de police, ni d'infrastructures ou de moyens efficaces de communication et de transport avec le continent.

25. Dans le cadre de l'assistance qu'il fournit pour l'application du plan national de lutte antidrogue 2007-2010 en vue de lutter contre le trafic de drogue et la criminalité organisée en Guinée-Bissau, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a continué d'appuyer la création d'un groupe spécialisé dans la collecte du renseignement et l'analyse criminelle au sein de la police judiciaire. Il a également continué à apporter un appui logistique à la police judiciaire, dont il a notamment fourni le mobilier de bureau pour ses nouveaux locaux. De la mi-octobre à décembre 2009, 20 membres de la police judiciaire ont été formés aux techniques d'investigation dans le cadre du partenariat entre l'Office, le Gouvernement et la Police fédérale brésilienne. Du matériel informatique et du mobilier de bureau ont été fournis au Ministère de la justice en novembre à l'intention des tribunaux de Bissau et des régions. Le 11 décembre, les partenaires internationaux et les autorités nationales se sont rencontrés à Bissau afin d'examiner et d'adapter le portefeuille de l'assistance de l'Office à la Guinée-Bissau et, le 7 décembre, l'Office a lancé, en partenariat avec le Gouvernement brésilien, un projet de création d'un centre de formation pour les organismes nationaux de sécurité intérieure destiné à contribuer au renforcement des capacités techniques et à l'intégration de la police. Ce centre devrait assurer également la formation de policiers provenant d'autres pays lusophones d'Afrique.

26. Des représentants du Bureau de Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, du Département des opérations de maintien de la paix, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et de l'Organisation internationale de police criminelle ont effectué une mission d'évaluation en Guinée-Bissau du 1^{er} au 15 février 2010. Cette mission a été engagée dans le cadre de l'Initiative pour la côte de l'Afrique de l'Ouest et à l'appui du plan d'action régional de la CEDEAO pour la période 2008-2011 de lutte contre le trafic illicite de drogue, la criminalité organisée et l'abus de drogues. L'équipe a entrepris une évaluation des capacités nationales et du cadre juridique et a étudié la possibilité de créer en Guinée-Bissau un groupe transnational de lutte contre la criminalité.

VI. Activités de la Commission de consolidation de la paix

27. Au cours de la période considérée, le Gouvernement de Guinée-Bissau et la Commission de consolidation de la paix ont procédé au premier examen annuel des progrès réalisés s'agissant de la mise en œuvre du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix et, le 8 février 2010, la configuration Guinée-Bissau de la Commission a adopté le rapport de l'examen (PBC/4/GNB/1), déjà adopté le 10 décembre 2009 par le Comité directeur national pour la consolidation de la paix. Avant son adoption, le rapport avait été examiné avec des représentants de la communauté internationale en Guinée-Bissau, des membres de l'Assemblée nationale et des représentants de la société civile, y compris d'organisations religieuses. Il décrit les progrès réalisés s'agissant des engagements convenus et contient un ensemble de recommandations quant aux prochaines mesures à prendre.

28. Du 18 au 20 janvier 2010, une délégation de la Commission de la consolidation de la paix, dirigée par la Représentante permanente adjointe du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, Regina Maria Dunlop, et composée des représentants de l'Afrique du Sud, du Bénin, de la Pologne, du Portugal, de la République de Corée et de l'Uruguay ainsi que du Représentant permanent de la Guinée-Bissau auprès de l'Organisation des Nations Unies, s'est rendue en Guinée-Bissau afin d'assurer la poursuite du dialogue avec le Gouvernement de Guinée-Bissau et les principales parties prenantes nationales et internationales. Cette visite a également permis d'évaluer, avec les parties prenantes, les progrès réalisés s'agissant de la mise en œuvre du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix, de confirmer les priorités à court terme du Gouvernement et d'examiner les besoins du pays en matière de mobilisation de ressources, y compris les recommandations concernant un deuxième décaissement du Fonds pour la consolidation de la paix.

29. Au cours de sa visite de trois jours, la délégation a rencontré le Président Sanha, le Président de l'Assemblée nationale, le Premier Ministre ainsi que les principaux membres du Gouvernement, des représentants des organisations de la société civile, de la communauté internationale, de l'équipe de pays des Nations Unies, de la CEDEAO, de la Banque africaine de développement, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Elle a en outre participé à une réunion du Comité directeur national pour la consolidation de la paix. Ses conclusions ont été présentées à la formation Guinée-Bissau le 8 février 2010.

30. La réalisation des projets financés par le Fonds pour la consolidation de la paix se poursuit comme prévu. Le projet consistant à assurer à 240 jeunes une formation à la création et à la gestion d'entreprises, dispensée dans les villes de Bissau, Cacheu, Buba et Gabú, a été mené à bien, et le PNUD et différentes institutions bancaires finalisent actuellement les modalités d'octroi de microcrédits pour le financement des projets présentés par les jeunes ainsi formés. La formation d'un nouveau groupe de 160 jeunes dans les villes de Bissau, Gabú, Cacheu et Quínara a commencé. Un projet de réhabilitation de certaines prisons de Guinée-Bissau, notamment les prisons régionales de Bafatá et de Mansôa, se poursuit. L'Office prépare actuellement l'appel d'offres pour la réhabilitation de la prison de Canchungo. Le 10 décembre, le Comité directeur national pour la consolidation de la paix a approuvé la révision du projet de remise en état des baraquements militaires, qui prévoient désormais la réhabilitation complète de trois baraquements au lieu de la réhabilitation partielle de 10 baraquements.

VII. Aspects économiques et sociaux

31. Bien que fragile, la situation économique et budgétaire de la Guinée-Bissau a enregistré des progrès qui se sont poursuivis au cours du dernier trimestre de 2009. La crise financière internationale a provoqué un ralentissement du taux de croissance, qui s'est contracté de 0,4 % par rapport à 2008, mais cette contraction a été compensée par un volume record d'exportations de noix de cajou et par l'amélioration de la situation dans le sous-secteur du bâtiment, ce qui a permis d'enregistrer une croissance de 2,9 % du produit intérieur brut en 2009. Les prévisions font état d'un taux de 3,5 % en 2010. L'amélioration de l'exécution du budget a permis au Gouvernement de continuer à payer les traitements, principalement grâce aux recettes fiscales. En janvier 2010, le Gouvernement a annoncé qu'il réglerait les arriérés de traitement remontant à 2008 et rembourserait une partie de l'encours de la dette intérieure. Fin 2009, le pays a reçu un appui budgétaire important, représentant environ 68 millions de dollars, de la part de certains partenaires internationaux clefs.

32. Les institutions financières internationales poursuivent leur dialogue avec les autorités. Une mission du Fonds monétaire internationale (FMI) s'est rendue en Guinée-Bissau du 5 au 18 novembre 2009 afin d'évaluer les résultats économiques obtenus par la Guinée-Bissau au titre du Programme d'assistance postconflit de 2009, d'examiner les plans budgétaires pour 2010 et d'étudier la possibilité d'un arrangement à moyen terme. Une seconde mission du Fonds s'est rendue en Guinée-Bissau du 12 au 27 janvier 2010 dans le cadre des consultations et afin de poursuivre les discussions au sujet d'un programme économique à moyen terme. Le 26 janvier, un accord préliminaire sur un programme économique à moyen terme au titre de la Facilité élargie de crédit a été annoncé, et cet accord devrait être examiné et approuvé par le Conseil d'administration du FMI à la mi-mars 2010. L'objectif pour 2010 est que la Guinée-Bissau parvienne au point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, ce qui se traduirait par un allègement de sa dette de 700 millions de dollars.

33. En octobre 2009, la Banque mondiale a procédé à l'examen de la performance de son portefeuille pour la Guinée-Bissau. En décembre, avec la Banque africaine de développement et l'Union européenne, elle a mené à bien l'examen de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière, qui porte entre autres sur la réforme de la passation des marchés. Elle a continué de fournir un appui technique et financier pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un partenariat public/privé pour la réhabilitation du port de Bissau. Une mission de la Banque africaine de développement s'est rendue en Guinée-Bissau du 5 au 26 novembre 2009 et du 24 au 28 janvier 2010 afin d'avoir des discussions avec les autorités, notamment au sujet du portefeuille de la Banque et du programme d'appui au budget.

34. Les prix des biens essentiels ont très fortement diminué en raison de la baisse des cours internationaux des denrées alimentaires et du pétrole, ainsi que de la politique du Gouvernement consistant à maintenir les prix des produits de base essentiels à un faible niveau. Les syndicats des secteurs de la santé et de l'éducation ont menacé à plusieurs reprises au cours de la période considérée de faire grève, notamment pour demander le paiement des arriérés de traitement. L'année scolaire a commencé à la mi-octobre 2009, ce qui est plus tôt que les années précédentes. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a livré pour environ 750 000 dollars de fournitures et d'équipement au Ministère de l'éducation.

35. L'ONU a collaboré étroitement avec le Gouvernement à des activités nationales de planification des secours humanitaires afin que le pays soit en mesure de faire face aux conséquences humanitaires éventuelles de la crise politique dans la Guinée voisine. Le Gouvernement, l'ONU et des organisations non gouvernementales ont effectué quatre missions entre octobre et décembre 2009 dans les régions frontalières avec la Guinée. Ces missions avaient pour objectif de surveiller la situation, de s'assurer du degré de préparation aux niveaux national et local et de renforcer les capacités locales. En l'absence d'un plan national d'urgence, le plan d'urgence interinstitutions a été modifié de façon à garantir une répartition efficace des rôles et des responsabilités avec le Gouvernement. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique fournit fréquemment des informations au BINUGBIS sur la situation en Guinée pour contribuer au plan d'intervention d'urgence interorganisations.

36. L'ONU fournit également un appui aux fins de la constitution d'un service national de protection civile et la mise en place d'un programme de réduction des risques de catastrophes. Un atelier sur l'évaluation des risques a été organisé en novembre 2009, et l'équipe de pays a contribué à la rédaction du cadre juridique du service national de protection civile. En outre, les organismes des Nations Unies ont continué de fournir un appui en matière de préparation aux épidémies, notamment de choléra et de dengue, ainsi qu'à la pandémie de grippe. À cet égard, l'UNICEF a conduit, avec un financement du Département de l'aide humanitaire de la Commission européenne une évaluation des systèmes nationaux d'alerte rapide ainsi que des programmes dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène de façon à faire face à d'éventuelles poussées de choléra. Il a également fourni des vaccins pour le programme national de vaccination et équipé tous les centres de santé du pays de réfrigérateurs fonctionnant à l'énergie solaire.

VIII. État de droit et droits de l'homme

37. Les parlementaires et anciens ministres mentionnés dans le communiqué des services publics d'information du 5 juin 2009 parce qu'ils auraient participé à une tentative de coup d'État, alors qu'ils se trouvaient hors du pays, sont retournés à Bissau le 16 novembre et ont été interrogés à l'Assemblée nationale par la Commission nationale d'enquête sur le complot présumé des 4 et 5 juin 2009. L'enquête ne portait que sur le coup d'État présumé et ne porte pas sur le meurtre de Baciro Dabó et Hélder Proença, tous deux parlementaires.

38. Quatre personnes, dont un ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Manuel Melcíades Fernandes, sont toujours détenues par l'armée sans avoir été inculpées dans le cadre de l'attentat à la bombe qui a coûté la vie à l'ancien chef d'état-major des armées, le général Batista Tagme Na Waie, le 1^{er} mars 2009. Mon Représentant spécial et le Représentant spécial de la CEDEAO ont eu de nouvelles discussions avec le Premier Ministre en Guinée-Bissau de façon à finaliser les propositions concernant l'appui de la communauté internationale aux commissions nationales d'enquête sur les assassinats du Président João Bernardo Vieira et du général Tagme, ainsi que de l'ancien Ministre de l'administration territoriale, Baciro Dabó et de l'ancien Ministre de la défense, Hélder Proença, tués le 5 juin 2009. Les autorités prévoient de fournir des détails précis sur le type de soutien technique et financier dont elles ont besoin pour mener à bien les investigations.

39. La Section des droits de l'homme du BINUGBIS a fourni en partenariat avec le PNUD une aide au Gouvernement de Guinée-Bissau pour la préparation du rapport sur la situation des droits de l'homme qui devrait faire l'objet de la huitième session du Groupe de travail sur la procédure d'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme en mai 2010, à Genève. L'UNICEF a fourni un appui financier et technique pour la préparation du deuxième rapport périodique au Comité des droits de l'enfant au sujet de l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant. Par ailleurs, 12 organisations non gouvernementales ont établi un rapport sur les droits de l'enfant en Guinée-Bissau à l'issue de consultations dans tout le pays et avec la participation active d'enfants. Ces deux rapports ont été transmis au Comité des droits de l'enfant à Genève le 8 décembre 2009.

40. Dans le cadre des manifestations marquant la Journée internationale des droits de l'homme, le 10 décembre 2009, le BINUGBIS a organisé, en partenariat avec le Ministère de la justice et la Commission nationale des droits de l'homme, plusieurs activités visant à sensibiliser la population et qui mettaient l'accent sur la discrimination contre les groupes vulnérables, tels que les femmes, les enfants, les migrants et les personnes handicapées. En outre, le BINUGBIS et le PNUD ont appuyé six projets d'organisations de la société civile sur le thème général « Aidons ensemble la collectivité » et consacrés plus particulièrement aux mutilations génitales féminines et à la traite des enfants, dans le but d'encourager la participation de la société civile à la promotion et à la protection des droits de l'homme.

IX. Application des résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité

41. Du 8 au 10 décembre 2009, le PNUD a appuyé l'organisation d'un atelier de formation aux compétences de dirigeant destiné à des femmes parlementaires et à des femmes occupant des postes de direction au sein de la société civile, membres du Programme politique des femmes.

42. Les 24 et 25 novembre, le BINUGBIS a appuyé l'organisation, par l'Institut national des femmes et des enfants, d'un atelier destiné à 30 organisations de la société civile en vue d'encourager l'application des recommandations du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. L'atelier a visé aussi à assurer un meilleur respect des dispositions de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, comme d'encourager la participation de la société civile à l'application de la Convention. Les participants ont recommandé de distribuer largement le rapport du Comité, d'accélérer l'élaboration de la politique nationale pour l'égalité des sexes et l'équité ainsi que d'adopter une loi interdisant les violences sexistes et les mutilations génitales féminines. Le Groupe de travail thématique des Nations Unies sur l'égalité des sexes appuie les activités de l'Institut des femmes et des enfants visant à mieux former les policiers à appliquer les normes nationales et internationales de protection des droits fondamentaux des femmes et de prévention de la violence à l'égard des femmes. Les 17 et 18 décembre, 20 policiers et représentants des Ministères de la justice et de la santé ont participé à un stage de formation en vue de leur permettre d'intégrer ces normes dans les programmes de leur ministère respectif.

43. Le 11 décembre, dans le cadre du programme commun FNUAP/UNICEF visant à appuyer les efforts destinés à mettre fin aux mutilations génitales féminines, l'Institut des femmes et des enfants a présenté une stratégie nationale et un plan

d'action. L'UNICEF a appuyé l'organisation de la quatrième session du Parlement des enfants, tenue les 4 et 5 décembre à l'Assemblée nationale, lors de laquelle des jeunes dirigeants ont vivement appuyé l'adoption d'une législation contre les mutilations génitales féminines et la traite d'enfants. Le BINUGBIS et l'UNICEF étudient l'adoption d'approches intégrées visant à prévenir la traite d'enfants et à enquêter sur les cas de traite. En outre, les postes de police modèles, qui seront mis en place dans le cadre du programme d'appui du BINUGBIS à la réforme du secteur de la sécurité, comporteront des locaux spécifiquement destinés à accueillir les enfants et membres d'autres groupes vulnérables victimes de violence.

X. Sécurité du personnel

44. Le taux de criminalité reste relativement peu élevé dans le pays. Au cours de la période considérée, un seul acte d'effraction des bureaux de l'Organisation mondiale de la Santé a été signalé.

XI. Progrès accomplis en matière d'intégration

45. Le Département des affaires politiques et le Département de l'appui aux missions ont continué de collaborer étroitement au cours de la période considérée afin d'assurer un passage sans heurts entre le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, à compter du 1^{er} janvier 2010. Une équipe technique, composée de représentants du BINUGBIS et de l'équipe de pays des Nations Unies a été constituée pour faire face aux aspects techniques et opérationnels de l'intégration, y compris en matière de ressources, comme aux questions liées aux services communs, aux bureaux et aux locaux. Une campagne d'information destinée aux représentants de l'État, aux organisations de la société civile et aux médias a été lancée en décembre 2009 afin de faire mieux comprendre la mission du nouveau Bureau intégré.

46. Au cours du dernier trimestre de 2009, les préparatifs en vue de l'application opérationnelle du nouveau mandat ont principalement porté sur les questions de police et de sécurité intérieure dans le contexte plus général de la réforme du secteur de la sécurité, qui n'avaient pas été pleinement traitées par le passé en raison d'un manque de moyens techniques et de ressources. La Force de police permanente des Nations Unies a fourni une aide au Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau depuis octobre 2009, et appuie désormais le nouveau Bureau intégré en termes de concepts stratégiques, d'outils de planification et de réglementation de base à des fins internes comme externes. En particulier, il s'agit d'élaborer un « concept d'opération » et des « procédures opérationnelles permanentes » pour la composante Police de la Section de la réforme du secteur de la sécurité du BINUGBIS, de présenter aux homologues nationaux un cadre de réforme stratégique pour la police et la sécurité intérieure, de mettre en place des mécanismes de coordination des activités de police et de sécurité intérieure. Il s'agit aussi de construire comme prévu des postes de police modèles dans tout le pays, de revoir les stratégies de formation, de mettre en place des moyens informatisés d'enseignement et de préparer un avenant à l'Accord sur le statut de la Mission, concernant la réforme des activités de police et de sécurité intérieure.

47. Afin que la composante Police de la Section du BINUGBIS chargée de la réforme du secteur de la sécurité soit opérationnelle en février 2010, une procédure accélérée de sélection et de recrutement de policiers détachés sur le plan international sera adoptée afin qu'au moins 50 % des experts soient prêts à être déployés à la fin du premier trimestre de 2010. En janvier 2010, quatre experts de la Force permanente de police ont été détachés au BINUGBIS afin d'appuyer sa section chargée de la réforme du secteur de la sécurité.

48. L'équipe de pays des Nations Unies et le BINUGBIS ont convenu, le 23 décembre 2009, d'élaborer et de mettre en œuvre un cadre stratégique intégré en s'appuyant sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2008-2012, et en tenant compte du mandat du BINUGBIS, du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau ainsi que des priorités nationales telles qu'énoncées dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Ce cadre stratégique devrait être prêt fin mars 2010 et tiendra compte des priorités aussi bien en matière de consolidation de la paix que de développement national.

49. Du 3 au 5 février 2010, de hauts responsables du BINUGBIS et de l'équipe de pays des Nations Unies ainsi que des représentants du Gouvernement et des partenaires internationaux se sont réunis à Bissau de façon à réviser le Plan-cadre pour l'aide au développement actuel, à préparer le nouveau cadre stratégique intégré et à convenir des structures de mise en œuvre et de coordination. Les participants ont fait le point des progrès réalisés s'agissant de la mise en œuvre du plan-cadre actuel et ont convenu des objectifs à atteindre et des mesures en mettre en œuvre à titre prioritaire par les organismes des Nations Unies présents en Guinée-Bissau en 2010, à savoir : a) promotion de l'état de droit et réforme du secteur de la sécurité; b) gouvernance, démocratie et dialogue politique; c) revitalisation de l'économie et lutte contre la pauvreté; et d) fourniture de services sociaux de base et protection des groupes vulnérables. Dans chacun de ces domaines prioritaires, les organismes des Nations Unies ont défini des produits et des indicateurs de progrès spécifiques.

XII. Observations

50. Je juge encourageant les efforts déployés par le Président Sanha et le Gouvernement en vue de consolider la paix et de promouvoir la stabilité en Guinée-Bissau. Il faut se féliciter de ce que le Gouvernement ait mis l'accent sur l'application de ses programmes, qui avait été entravée par les différentes crises politiques et militaires que le pays a connues au cours de la décennie écoulée et qui ont sapé ses efforts visant à assurer le relèvement et le développement du pays.

51. Je félicite aussi le Gouvernement pour les importantes améliorations apportées dans le domaine de la gestion économique et financière. Il est encourageant également que le Gouvernement ait fait de la réforme économique et budgétaire une priorité nationale, du fait que le redressement économique est une composante clef de toute stratégie viable visant à réduire l'instabilité. L'évolution récente de la situation montre clairement l'engagement et la volonté des institutions financières internationales, de la Commission de consolidation de la paix et des autres partenaires internationaux de collaborer avec le Gouvernement de la Guinée-Bissau. Je ne doute pas que la poursuite des progrès, notamment au plan des négociations en cours avec le FMI, aidera le pays à pouvoir bénéficier d'un allègement de sa dette. J'encourage le Gouvernement à ne pas interrompre cette dynamique et à continuer à

travailler en relation étroite avec ses partenaires en vue d'atteindre les objectifs arrêtés d'un commun accord.

52. La réforme du secteur de la sécurité demeure au centre des objectifs de stabilisation prioritaires en Guinée-Bissau, et je juge encourageant que les autorités nationales prennent des mesures pour préparer la voie à la mise en place d'un cadre juridique pour les réformes. J'invite instamment les autorités nationales et les partenaires internationaux à ne pas perdre de vue le caractère global de ces réformes et à faire en sorte que l'assistance internationale ne s'occupe pas seulement des besoins du secteur de la défense mais aussi de ceux des secteurs de la sécurité et de la justice. En cette période de crise financière mondiale et de priorités concurrentes, je lance une fois encore un appel sincère à la communauté internationale pour qu'elle apporte un appui généreux aux efforts de restructuration faits par la Guinée-Bissau pour assurer la création d'un secteur de la sécurité global qui soit efficace, financièrement viable et capable de relever les défis actuels et futurs, notamment en ce qui concerne la lutte contre la criminalité organisée et le trafic de drogue. Je demande instamment en particulier que des contributions généreuses soient faites au régime des pensions dans le secteur de la sécurité, une fois celui-ci mis en place.

53. L'Organisation des Nations Unies étend ses efforts visant à réformer la police et la sécurité intérieure dans le pays. J'invite instamment tous les partenaires à joindre leurs forces à celles de l'Organisation pour permettre à la communauté internationale d'agir en parfaite harmonie dans ce domaine critique.

54. L'appel en faveur du changement lancé par le Président Sanha, en vue d'instaurer une culture de paix qui remplacerait la polarisation et les divergences qui ont entravé les efforts visant à panser les blessures et à reconstruire la société de la Guinée-Bissau, est encourageant. Je prie instamment le Gouvernement et l'Assemblée nationale à continuer d'encourager les synergies pour mener un dialogue national avec l'ensemble de la société au niveau du pays pour parvenir à une réconciliation véritable et durable. La conférence nationale proposée que l'Assemblée nationale s'emploie à organiser pourrait servir de plate-forme solide et ouverte pour œuvrer à cette fin. L'ONU continuera d'appuyer les préparatifs en cours de la conférence en vue de contribuer à sa réussite.

55. Alors que les autorités et la population de Guinée-Bissau s'efforcent de créer les conditions propices à une paix et une stabilité durables dans le pays, elles rencontreront sans doute des problèmes, certains si difficiles qu'elles ne pourront les régler seules. La Guinée-Bissau continuera donc à avoir besoin de la bonne volonté et de l'appui de la communauté internationale pour instaurer la paix et assurer la sécurité et le développement dans le pays. Le renforcement récent de la présence de l'ONU dans le pays montre que l'Organisation mondiale est prête à se tenir aux côtés de la Guinée-Bissau et de sa population qui cherchent la consolidation durable de la paix, notamment et par-dessus tout en assurant le respect de l'état de droit et des droits de l'homme pour tous les citoyens. J'espère par conséquent que la question de l'ancien chef d'état-major de la marine, le contre-amiral Bubo Na Tchuto, sera rapidement réglée.

56. En guise de conclusion, je tiens à louer le personnel du BINUGBIS, sous la direction de mon Représentant spécial, Joseph Mutaboba, ainsi que l'ensemble de l'équipe de pays des Nations Unies et des autres partenaires internationaux, pour l'important travail qu'ils continuent d'accomplir en Guinée-Bissau.